

ACTION URGENTEⁱ

EXTERNEÉFAI – AU 970085 – EUR 11/02/97

EXTRA 16/97

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIERS D'OPINION AVÉRÉS OU PROBABLES

ALBANIE	Vladimir Goxhi Arben Gega Stavri Shkëmbi Gjergji Meta Ermir Çaçi, 18 ans B. Memushi Roland Beqiraj, journaliste

Londres, le 6 février 1997

Pour la seconde journée consécutive, les manifestations de masse se poursuivent dans la ville de Vlora, située dans le sud de l'Albanie. Il s'agit du dernier en date des mouvements de protestation observés dans l'ensemble du pays, visant à obtenir la restitution des fonds placés dans les mécanismes frauduleux d'investissement pyramidal, dans lesquels de nombreuses familles ont englouti les économies de toute une vie. Amnesty International craint que l'agitation actuelle ne débouche sur une répétition des violations des droits de l'homme commises lors des manifestations similaires de janvier 1997. Parmi les manifestants non violents, certains avaient été victimes de brutalités policières, d'autres avaient été arrêtés et maltraités, et d'autres encore, placés en détention, étaient des prisonniers d'opinion avérés ou probables. Les mouvements de protestation qui ont eu lieu à Vlora le 5 février (précédés par au moins deux vagues de manifestations similaires en janvier) semblent avoir débuté pacifiquement, mais de violents affrontements auraient éclaté après que la police fut intervenue pour empêcher les manifestants d'emprunter la rue principale. D'après certaines sources, au moins 30 manifestants ont été arrêtés et 10 personnes au moins ont été blessées, dont trois policiers. Une foule en colère se serait rassemblée le 6 février devant le commissariat de police afin d'exiger la libération des détenus.

Suite aux mouvements de protestation de Vlora le 16 janvier, certaines sources ont indiqué que la police avait appréhendé et maltraité des manifestants. L'un des détenus, B. Memushi, a affirmé que les policiers l'avaient retenu pendant trente heures et l'avaient frappé à coups de matraque et de barreau de chaise, lui cassant des dents et le blessant aux parties génitales. Il a nié avoir pris part aux manifestations.

Au mois de janvier, dans un certain nombre de villes, les mouvements de protestation ont dégénéré en violentes émeutes, au cours desquelles des bâtiments administratifs, des tribunaux et des commissariats de police ont été incendiés. De nombreuses personnes, dont 200 policiers, auraient été blessées. Selon les sources officielles, quelque 150 manifestants ont été interpellés. D'autres sources avancent néanmoins des chiffres nettement supérieurs et affirment que dans certains cas, les arrestations ont été totalement arbitraires et extrêmement violentes. Un certain nombre de dirigeants de l'opposition ont été appréhendés et/ou accusés d'avoir organisé les manifestations ; d'autres personnes ont été arrêtées et accusées de vandalisme ou d'incitation au vandalisme contre des biens publics.

À Berat, plus de 200 personnes auraient été arrêtées après que des manifestants en colère eurent mis le feu à la mairie, au bureau du procureur et au tribunal, le 25 janvier. D'après les informations reçues, une trentaine de ces détenus ont été relâchés, dont beaucoup ont reçu des soins suite aux blessures qui leur avaient été infligées en garde à vue. Parmi ces derniers figuraient notamment Vladimir Goxhi, Arben Gega, Stavri Shkëmbi et Gjergji Meta, qui auraient été hospitalisés. Selon certaines sources, les policiers ont été vus en train de battre les détenus dans la cour du commissariat de police de Berat, après les manifestations. Les familles des personnes arrêtées se sont plaintes de n'avoir pu ni leur rendre visite, ni même obtenir la moindre information sur leur lieu de détention. Les parents d'Ermir Çaçi, appréhendé à Berat le 26 janvier, auraient nié toute participation de leur fils aux mouvements de protestation et affirmé n'avoir été informés que le 30 janvier de son incarcération à Tirana.

Le 5 février, le journal indépendant Koha Jonë (Notre Temps) a indiqué que son correspondant local Roland Beqiraj, qui avait couvert les manifestations de Korça le 28 janvier, avait été arrêté, battu et blessé par la police le lendemain. Après avoir été admis à l'hôpital militaire de Tirana, il a été ramené à Korça où il est toujours en détention. Selon les informations disponibles, il est accusé d'avoir participé aux mouvements de protestation interdits, alors qu'il n'était apparemment sur les lieux qu'en qualité de journaliste. Amnesty International estime que Roland Beqiraj est un prisonnier d'opinion.

À Tirana, un certain nombre de dirigeants de partis d'opposition, notamment Rexhep Mejdani, Skënder Gjinushi et Arben Imami, ont été accusés d'avoir organisé une manifestation illégale, le 19 janvier. Eduard Alushi, responsable du Parti socialiste (PS) à Vlora, aurait été placé en résidence surveillée. Il serait soupçonné d'avoir organisé des manifestations dans cette ville, le 26 janvier, au cours desquelles les bureaux de la mairie avaient été incendiés. Des charges ont également été retenues contre des responsables de l'opposition dans les villes de Korça et de Peshkopi.

À la mi-janvier, le Comité albanais d'Helsinki, une organisation locale de défense des droits de l'homme, a protesté publiquement suite au refus opposé par le procureur général à sa demande de visite des commissariats de police, en vue de contrôler les conditions de détention.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/aérogramme/lettre par avion/fax (en italien, en anglais, en français, en allemand ou dans votre propre langue) :

- reconnaissez qu'il incombe aux autorités de maintenir l'ordre public et soulignez qu'Amnesty International ne cautionne nullement le recours à la violence des manifestants ;
- exhortez cependant les autorités à assurer le maintien de l'ordre dans le respect de leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ;
- exprimez votre inquiétude quant aux informations selon lesquelles la police a maltraité les manifestants arrêtés (citez les différents cas) et appelez les autorités à signifier de toute urgence aux policiers de chaque district qu'ils doivent s'abstenir de toute violence à l'encontre des détenus ;
- demandez instamment que toute personne emprisonnée pour avoir exercé de manière non violente son droit à la liberté de réunion ou à la liberté d'expression soit libérée ; citez en particulier le cas de Roland Beqiraj.

En outre, dans la mesure du possible :

- notez qu'un certain nombre de responsables de l'opposition, ainsi que d'autres personnes, auraient été arrêtés et/ou accusés dans le cadre des manifestations, et exhortez les autorités à réexaminer leur cas dans les plus brefs délais. Demandez-leur d'abandonner les charges retenues contre toute personne n'ayant ni eu recours à la violence, ni prôné son usage, et d'accorder aux autres un procès équitable au regard des normes internationales.

APPELS À :

Président de la République Dr Sali Berisha Presidenti i Republikës së Shqipërisë Zyra e Presidencës, Tirana République d'Albanie Fax : +355 42 33761 ou 355 42 28 420 (Fax/Tél) Télégrammes : President, Tirana, République d'Albanie Formule d'appel : Monsieur le Président,	Ministre de l'Ordre public M. Halit Shamata Minister i Rendit Publik, Tirana, République d'Albanie Fax : +355 42 63607 (direct) Télégrammes : Minister i Rendit Publik, Tirana, République d'Albanie Formule d'appel : Monsieur le Ministre,
---	--

COPIES À :

Comité albanais d'Helsinki (organisation de défense des droits de l'homme) Komiteti Shqiptar i Helsinkit Rr Ali Demi, Pall 2, Shk 2, ap 12, Tirana, République d'Albanie	
ainsi qu'aux représentants diplomatiques d'Albanie dans votre pays	

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 7 MARS 1997, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION

S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*